

Fiche projet – Demande de subvention Fonds d’Investissement Santé (FIS)

Informations sur le demandeur / porteur

Nom ou raison sociale	Groupe Hospitalier Saint-Vincent
Porteur du projet	Clinique Saint-Luc
Adresse	10 rue des forges 67133 Schirmeck
Téléphone	03 88 47 41 41/03 88 21 70 67
E-mail	d.denis@ghsv.org s.meyer@ghsv.org s.wernert@ghsv.org
N° SIRET	43842088700111
Statut juridique	ESPIC
Taille de la structure	109 salariés (Clinique Saint-Luc)
Personne à contacter	Dr Denis Julien / Sabrina Wernert / Sophie Meyer
Fonction	Médecin /Assistante DAF/Responsable CDG

Informations sur le projet

Intitulé du projet	Remplacement du véhicule d’urgence de la Clinique Saint-Luc à Schirmeck
Description / modalités pratiques	La Clinique Saint-Luc assure depuis 10 ans l’activité de Médecin Correspondant SAMU (MCS) dans la Vallée de la Bruche. Le financement initial de l’activité était partagé par l’ARS, les HUS et le GHSV pour l’achat du matériel médico-technique et les ressources médicales. Le premier véhicule d’intervention dédié a été acheté et transformé grâce à un don de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. Aujourd’hui, nous arrivons au terme de son utilisation du fait de pannes fréquentes qui nuisent à la permanence du service. De plus,

	l'évolution des matériels nécessaires aux interventions exige une organisation différente de la cellule (réorganisation des agencements intérieurs, des équipements électriques et des éléments de sécurité).
Objectifs visés	Nous recherchons un financement pour renouveler ce matériel et ainsi maintenir ce service opérationnel de prise en charge précoce des urgences vitales, de transmission de bilans précoces permettant d'économiser un SMUR en route et de garder un niveau de technicité élevé tout en assurant la sécurité des médecins.
Public cible	Assurer une mission de service public auprès de la population de la Vallée de la Bruche.
Localisation du projet	Schirmeck et Vallée de la Bruche
Date d'autorisation de démarrage	Janvier 2025
Date de fin de réalisation	Juin 2026
Contreparties proposées (ex : mention CeA dans les communications)	Dans le cadre du soutien apporté par la Collectivité européenne d'Alsace au remplacement du véhicule SAMU de la vallée de la Bruche, le Groupe Hospitalier Saint Vincent – Clinique Saint Luc s'engage à : En matière d'accès aux soins et continuité territoriale : • Maintenir et renforcer la mission de prise en charge des urgences dans la vallée de la Bruche, territoire à faible densité médicale. • Participer à la garantie d'un accès équitable aux soins d'urgence pour les habitants des zones rurales et enclavées, en assurant un temps d'intervention maîtrisé. En matière d'évaluation et de suivi : Contribuer aux réflexions territoriales sur la permanence et la

	continuité des soins en zone rurale, en lien avec les élus et partenaires institutionnels. En matière de communication : Afficher de manière visible la contribution de la Collectivité européenne d'Alsace sur le véhicule acquis (autocollant, flocage ou plaque) et la mentionner dans toute communication liée à ce projet (communiqué de presse, inauguration, communication interne ou externe).
--	---

Informations financières

Coût total du projet (€ TTC)	82 431 €
Montant sollicité auprès du FIS (€)	24 729 €
Répartition prévisionnelle du financement (en % ou en € par financeur)	Le plan de financement prévisionnel est réparti comme suit : 24 729 € financés par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) au titre du FIS, 49 563 € pris en charge par la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, 8 139 € financés directement par le Groupe Hospitalier Saint-Vincent.
Avez-vous déjà bénéficié d'un financement CeA pour un projet similaire? (oui/non – si oui, précisez)	Non